

Stéphan Bourdoiseau : « Nous créerons plusieurs dizaines de milliers d'emplois supplémentaires »

Publié le 03 octobre à 15h49 par Emmanuel Torregano



Cet entretien a été publié en partie dans **Musique Info** du 28 septembre, le voici dans son intégralité sur ElectronLibre. Le président de l'UPFI et de Wagram Musique sonne l'alarme sur les crédits d'impôt qui ne sont toujours pas renouvelés, et se prononce pour un retour du centre national de la musique dans les propositions de la commission Lescure.

ElectronLibre : cette rentrée a été marquée par l'annonce de l'abandon du centre national de la musique (CNM). Quelle stratégie allez-vous appliquer maintenant avec le pouvoir en place ?

- Stéphan Bourdoiseau : Le CNM est le projet le plus important que la filière musicale ait porté depuis la loi de 1985 sur les droits voisins, il y a plus d'un quart de siècle ! Il doit être le socle de son organisation pour les décennies à venir, à l'image de ce qu'est le CNC pour le cinéma. Il participe à la construction d'une économie numérique régulée qui sera l'un des plus importants gisements de création de valeur économique, sociale et culturelle, avec des ressources fiscales et des emplois nombreux à la clé. Pour instruire ce type de projet dont l'impact se mesure à long terme, on ne peut pas être prisonnier de contraintes budgétaires de court terme. La filière musicale représente environ 3 milliards de chiffre d'affaires et 60 000 emplois. L'enjeu est de la développer. Nous pensons pouvoir créer plusieurs dizaines de milliers d'emplois supplémentaires et une fiscalité nouvelle. C'est une opportunité qui concerne toutes les industries culturelles et de contenus qui sont révolutionnées par le numérique. Je ne connais pas beaucoup de secteurs qui sont capables de créer autant de valeur pour les années qui viennent. Nous avons donc intérêt à les soutenir et accompagner ce mouvement du mieux possible. C'est je pense l'enjeu de « L'Acte 2 de l'exception culturelle » qui vient d'être lancé. Cette plateforme doit être capable de se placer au-dessus des contraintes immédiates. À terme l'économie numérique (inclus les industries de contenus) pèsera 150 milliards d'euros et probablement au-delà de 2 millions d'emplois.

EL : dans la même veine, le ministère avait promis de reconduire le crédit d'impôt à la production. Or, il semble que rien ne soit prêt à quelques jours du conseil des ministres validant la loi de finance...

- SB : La Ministre de la Culture a affirmé avoir obtenu un arbitrage favorable sur la reconduction du crédit d'impôt. Nous avons donc été extrêmement surpris d'apprendre qu'il n'était pas inscrit dans le PLF 2013. Ce n'est pas sérieux. Nous ignorons quelle en est la raison. C'est très inquiétant.

Nous avons toujours pu démontrer que l'impact fiscal de cette mesure était très supérieur à son coût brut. L'intérêt aujourd'hui est de le consolider, notamment pour les PME, en lui donnant une intensité supérieure, à l'instar de ce que le gouvernement a fait pour le crédit d'impôts recherche pour les PME. En 2011 le coût brut de cette disposition a été de 6,5 millions d'euros. Nous pensons qu'il serait judicieux d'atteindre une enveloppe de 12 à 15 millions, ce qui permettrait d'investir dans davantage de projets et de structures, avec un impact fiscal et social encore supérieur. C'est un « petit » dispositif si on le compare aux 100 millions d'euros que le projet du CNM doit aller chercher, mais il est extrêmement dynamique pour les PME. A comparer aussi avec le crédit d'impôt cinéma/audiovisuel qui consomme de l'ordre de 80 millions d'euros annuel pour un budget du CNC de l'ordre de 750 millions.

EL : EMI va être racheté par Universal mais la commission a demandé qu'une bonne partie des actifs soit cédée, dont parlophone, EMI France, etc. Qui peut racheter ces labels ?

- SB : Les cessions d'actifs sont encadrées par la décision de la commission européenne qui souhaite d'ailleurs valider les acheteurs. Elle souhaite notamment qu'un minimum de deux tiers de ces cessions aillent à un seul et même opérateur qui a déjà une position importante dans le secteur afin de recréer un niveau de concurrence acceptable. Il peut donc s'agir d'opérateurs comme Warner, Sony ou Bmg pour cette partie. Ces derniers peuvent aussi faire une offre pour plus de deux tiers, voire pour la totalité des actifs proposés. Ensuite, si il reste quelques actifs, j'imagine que certains indépendants pourront s'y intéresser.

EL : Êtes vous un acquéreur potentiel, et qu'est ce qui vous intéresserait ?

- SB : A priori non. Wagram Music est une société de 115 personnes qui fait 40 millions d'euros de chiffre d'affaires et qui a plutôt comme stratégie la croissance interne. Nous travaillons avec une soixantaine d'artistes tels que Saez, Brigitte, Orelsan, Corneille, Cali et bien d'autres. Nous préférons construire et développer par nous mêmes plutôt que de nous lancer dans des acquisitions souvent assez difficiles à opérer. Mais nous regarderons quand même le dossier.

EL : Allez vous participer à la mission Lescure ?

- SB : Bien sûr ! Nous avons même l'intention d'y apporter des propositions nouvelles, qui n'ont pas encore été développées dans les travaux de la mission sur le CNM. Le CNM est évidemment le projet que la mission Lescure doit reprendre. Si l'on conçoit que la loi de finance 2013 n'ait pas tous les moyens pour investir dans le long terme, on n'imagine pas que l'acte 2 de l'exception culturelle n'ait pas ce pouvoir. Sinon, il faut lui trouver un nouveau nom beaucoup plus modeste !

EL : quels seront vos arguments, notamment sur les deux points chauds que sont l'Hadopi et les échanges hors marchands ?

- SB : Pour la musique, ces deux sujets n'ont quasiment plus de sens. Les usages ont massivement migré vers les offres légales (téléchargement, streaming publicitaire ou abonnement). Tous les catalogues sont immédiatement en ligne, et les échanges hors marchands légaux sont enfin organisés à travers l'inclusion des fenêtres types spotify ou deezer dans les réseaux sociaux tels que Facebook. Donc, sauf à vouloir détruire quelque chose qui fonctionne, il n'y a plus vraiment de sujet.

Le problème reste néanmoins entier pour d'autres secteurs, à commencer par le cinéma, qui doit notamment composer avec la chronologie des médias. J'imagine que la mutation de ces secteurs prendra encore un peu de temps mais j'espère que l'expérience de la musique aura donné des indications précieuses. La crise que nous avons connue chez nous aura aussi servi à ça !